

284233-2026 - Mise en concurrence

France – Équipement d'éclairage public – Acquisition d'un système RF Mesh pour la télégestion individuelle des points lumineux

OJ S 81/2026 27/04/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Commune de Talence

Adresse électronique: achatsmarches@talence.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Acquisition d'un système RF Mesh pour la télégestion individuelle des points lumineux

Description: Acquisition d'un système RF Mesh pour la télégestion individuelle des points lumineux

Identifiant de la procédure: 71744585-847b-43be-9037-1bbd63b0c58c

Identifiant interne: 26-15

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Les fournitures concernées ne sont pas décomposées en tranches et font l'objet d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande à prix unitaires révisables. Cet accord-cadre est conclu sans montant minimum pour un montant maximum de 500 000 € HT. Le soumissionnaire est tenu de présenter une proposition correspondant à l'OFFRE DE BASE. Le soumissionnaire doit fournir les échantillons non dématérialisés indiqués dans le B.P.U. Une visite obligatoire se déroulera dans les conditions fixées au règlement de la consultation.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928500 Équipement d'éclairage public

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Talence

Code postal: 33400

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: La durée d'exécution de l'accord-cadre porte sur la période ferme de 48 mois à compter de la date de notification. RETRAIT ELECTRONIQUE DU DOSSIER DE CONSULTATION ET ENVOI ELECTRONIQUE DES PLIS : Pour chaque étape de la procédure de la passation de l'accord-cadre, le candidat et soumissionnaire doit

appliquer le même mode de transmission par voie électronique à l'ensemble des échanges avec l'acheteur. L'accès aux documents de la consultation est gratuit, complet, direct et sans restriction. Les documents de la consultation sont mis à disposition de l'opérateur économique sur le profil d'acheteur <https://demat-ampa.fr> à compter de la publication de l'avis d'appel à la concurrence. Cette plate-forme de dématérialisation permet notamment de répondre de façon électronique aux consultations. Sans préjudice des dispositions relatives à la copie de sauvegarde : - Le soumissionnaire doit transmettre sa réponse par un envoi unique en une seule fois - Si plusieurs réponses sont successivement transmises par un même soumissionnaire, seule est ouverte par l'acheteur la dernière réponse reçue dans le délai fixé pour la remise des offres.

COMMUNICATIONS ET ECHANGES ELECTRONIQUES

D'INFORMATIONS - MODIFICATION DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION PAR L'ACHETEUR : Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sont envoyés à tous les opérateurs économiques (ayant téléchargé le dossier de consultation correspondant en acceptant les conditions d'utilisation de la plate-forme : nom de la personne physique chargée du téléchargement et adresse électronique) par voie électronique, via la plate-forme <https://demat-ampa.fr>, au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, pour autant qu'un opérateur économique en aient fait la demande par voie électronique, via la plate-forme <https://demat-ampa.fr>, au plus tard le 15 mai 2026. L'acheteur se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours avant la date limite fixée par la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Le soumissionnaire devra alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

JUSTIFICATIONS : Le candidat produit à l'appui de sa candidature : - Une lettre de candidature (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 du code de la commande publique et notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail (formulaire DC1 joint au dossier de consultation ou autre). - Les renseignements et documents justificatifs suivants, en application de l'article R. 2143-11 du code de la commande publique, aux fins d'appréciation : - de la capacité économique et financière : o Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; o Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - des capacités techniques et professionnelles nécessaires à l'exécution de l'accord-cadre : - Une liste des principales livraisons effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature (à titre individuel ou co-traitance) sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen électronique au format .xml joint au dossier de consultation (eDUME joint pré-renseigné). En cas de cotraitance, un formulaire distinct devra être fourni par chaque opérateur économique participant. Le candidat est autorisé à se limiter à indiquer dans le DUME qu'il dispose de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celles-ci. L'opérateur économique peut réutiliser un DUME qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition de confirmer que les informations qui y figurent sont toujours valables. Le formulaire DC2 (joint au dossier de consultation) peut être utilisé par le candidat. L'acheteur accepte tout document équivalent d'un autre Etat membre de l'Union européenne. L'acheteur exige que le candidat joigne une traduction en

français aux éléments rédigés dans une autre langue qu'il remet. Le candidat n'est pas tenu de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve : - qui ont déjà été transmis à l'acheteur lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables - que l'acheteur peut obtenir directement et gratuitement par le biais d'une base de données ou d'un espace de stockage numérique.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Acquisition d'un système RF Mesh pour la télégestion individuelle des points lumineux

Description: Acquisition d'un système RF Mesh pour la télégestion individuelle des points lumineux

Identifiant interne: 26-15

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 34928500 Équipement d'éclairage public

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Talence

Code postal: 33400

Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 48 Mois

5.1.5. Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 500 000,00 EUR

5.1.6. Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME): oui

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique de l'offre (60%) Dont Caractéristiques et fonctionnalités des matériels proposés au B.P.U. (échantillons, fiches techniques et de données de sécurité) - 30% Dont Organisation du service après-vente et modalités de l'assistance technique - 10% Dont Moyens humains et techniques - 5% Dont Organisation de la mise en place du dispositif

et des commandes - 5% Dont Délai de livraison proposé - 5% Dont Performances en matière de protection de l'environnement - 5%

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 60

Critère:

Type: Prix

Description: Prix

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/607483?orgAcronyme=a6d>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://demat-ampa.fr/entreprise/consultation/607483?orgAcronyme=a6d>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 27/05/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Financement = budget de la Commune de Talence. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif sous 30 jours.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de candidats: 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Bordeaux

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le référé précontractuel : le délai de suspension de la signature de l'accord-cadre est de onze jours, à compter de la date d'envoi par voie électronique de la notification. Le recours de pleine juridiction en contestation de la validité de l'accord-cadre : dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Le recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'infructuosité ou de sans suite de la procédure ou de la publication des clauses réglementaires de l'accord-cadre.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Commune de Talence
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Commune de Talence
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Commune de Talence
Organisation qui traite les offres: Commune de Talence

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Commune de Talence
Numéro d'enregistrement: 21330522000013
Adresse postale: Rue du professeur Arnozan - BP 10035
Ville: Talence cedex
Code postal: 33401
Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)
Pays: France
Point de contact: Service des marchés publics
Adresse électronique: achatsmarches@talence.fr
Téléphone: +33 556843462
Adresse internet: <https://talence.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché
Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures
Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Bordeaux
Numéro d'enregistrement: 17330005400025
Adresse postale: 9 rue Tastet - CS 21490
Ville: Bordeaux cedex
Code postal: 33063
Subdivision pays (NUTS): Gironde (FRI12)
Pays: France
Adresse électronique: greffe.ta-bordeaux@juradm.fr
Téléphone: +33 556993800
Adresse internet: <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: cc209c3f-1a1d-45f7-91b1-e6b54cf34a9d - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Sous-type d'avis: 16
Date d'envoi de l'avis: 24/04/2026 10:19:40 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 284233-2026

Numéro de publication au JO S: 81/2026

Date de publication: 27/04/2026